UNSA MATMUT
NEWSLETTER N°28

Le saviez-vous?

Novembre bleu
Chaque année en France, plus de 245 000 cancers sont diagnostiqués chez les hommes, dont 25 % de cancers dits masculins.



EDITO UNSA MATMUT



Sous pression

Bon nombre de salariés fait état de fatigue, de lassitude, de saturation.
Les origines sont diverses : nième réorganisation désorganisée, objectifs à atteindre pour l'année, faire plus avec moins de moyens, exigences et incivilités croissantes des clients ...
A quand des ambitions dédiées au bien-être des salariés, avec des KPI pour mesurer cette satisfaction, des plans d'actions avec priorité absolue.
Allez, soyons fous, créons une Direction de la Satisfaction salariés. Nous aurions des salariés heureux, moins stressés, travaillant dans un cadre idyllique,.
Une utopie nous diriez-vous? Peut-être...mais qui sait...Noel avance à grands pas.

Principaux sujets du CSE des 28 et 29 octobre 2026

1.Vote du CSE visant à la désignation du Secrétaire du CSE

Sandrine DESAILLY est élue secrétaire du CSE à l'unanimité suite à la démission de Mme DELIE.

2.Vote du CSE visant à la désignation du Secrétaire adjoint du CSE

Nathalie LAMIRAY NORE, est élue secrétaire adjointe du CSE à la majorité des élus.

3.Information / consultation du CSE sur l'évolution de l'organisation de la Direction du Numérique – Lot 2 - Première réunion d'information

Suite au départ de David QUANTIN, le projet s'inscrit dans un contexte d'accélération et d'intensification des transformations avec l'I.A.
Il s'agit de rattachements organisationnels en lien avec les attentes des assurés et afin de se mettre à jour des usages crées par les nouvelles technologies. Selon la Direction, ce projet est à iso conditions de travail et périmètre identiques.
Les principaux changements opérationnels sont les suivants :
-Création d'une Direction de l'infrastructure
-Regroupement opérationnel des fonctions DATA et IA
-Création d'une Direction des productions du SI et d'un pôle de R&D en lien avec l'IA
-Regroupement d'activités (helpdesk, PAT et TCL). PAT et TCL sont des équipes techniques.
-Regroupement des équipes au sein des fonctions centrales
La Direction nous précise que c'est juste un rattachement de manager pour les équipes et les missions restent les mêmes pour les salariés. 30 recrutements ont déjà été effectués fin 2026 et 48 sont prévus courant 2027, sachant que le nombre de prestataires (qui travaillaient dans les équipes) a fortement diminué.

4.Information / consultation du CSE sur l'évolution du règlement intérieur de l'UES Matmut et de ses annexes – Recueil de l'avis

Des évolutions de la charte informatique et téléphonique dans 4 domaines principaux.
Sur la portée de la charte, celle-ci s'applique à tous les utilisateurs, y compris les personnes externes. Concernant les ressources, des outils de collaboration ont été ajoutés tels que zoom et des outils d'IA en lien avec la charte IA (votée en juillet).
S'agissant des systèmes d'information :
-Ajout du réseau wifi, utilisation exclusive du VPN pour le télétravail qui est restreint au territoire français
-Mentions sur la classification et la destruction des donnés
-Propriété intellectuelle et le secret de l'UES Matmut
-Retrait du droit de donner son accès à sa messagerie à un collègue en cas d'absence

En cas d'incident et de gestion de crise :
-Le process à suivre
-Le signalement obligatoire de tentative de fraude, hameçonnage ou usurpation d'identité
-L'interdiction de résoudre par soi-même un incident
Sur les droits et devoirs :
-Comportement responsable et vigilant en matière de cybersécurité
-Interdiction d'utiliser des appareils personnels pour le travail et publier le code source

Des usages sont strictement interdits :
-Utiliser des applications ou services numériques non approuvés pour traiter des données professionnelles
Les élus relèvent la notion de responsabilités de cette charte en annexe du règlement intérieur qui pèse sur les salariés avec de nombreux interdits sur l'IA.
Quelques modifications du code de conduite, à savoir :
Ajout de dénominations d'instances telles que le comité d'éthique et la DJCC (Direction Juridique Contrôle et Conformité). Des éléments applicables aux salariés d'AMF Sam et KOREGE pour le périmètre Groupe.
Selon l'intervenant de la DJCC, l'article 8 du règlement intérieur a été modifié aussi par rapport aux règles liées à la probité.
Le titre change et porte sur un domaine plus large, l'intitulé est maintenant le suivant :
Ethique, probité et lutte contre la corruption.
Les élus votent sur une résolution commune argumentée avec avis défavorable
Favorables : 24
Abstentions : 7 (élus CFE-CGC)
La résolution est adoptée à la grande majorité des élus

5.Information / consultation du CSE sur la mise en place d'un logiciel de communication de crise « Everbridge » - recueil de l'avis

31 votes favorables. Projet adopté à l'unanimité des élus

6.Information / consultation du CSE sur la mise en place d'un nouvel outil au sein de la Direction relation sociétaire « Outil Entrenous » - Recueil de l'avis

Les élus s'entendent en grande majorité sur une résolution commune et argumentée lue par la secrétaire. Celle-ci reprend les risques professionnels évoqués dans le projet (TMS et risques psychosociaux). Elle émet des préconisations et demande un bilan des utilisateurs et les impacts en matière de conditions de travail et sur la santé. Le CSE souhaite que cet outil reste non obligatoire comme présenté et demande un bilan pendant le pilote avant toute la généralisation. Avis d'abstention du CSE.

Vote sur la résolution.
Favorables : 29 (dont l'UNSA)
Défavorable : 1 (FO)
La résolution est adoptée en grande majorité avec avis d'abstention qui vaut avis négatif juridiquement.

7.Information du CSE relative à des questions RH ; congé supplémentaire de naissance et programme Plurielles

La DRH fait un point en vue des prochaines manifestations prévue le 24/10.
D'après les informations de la Direction, cette manifestation serait plutôt à l'origine principalement des gilets jaunes. Et les difficultés seraient liées principalement à l'acheminement.
Les mesures suivantes seront les suivantes :
Une vigilance accrue pour les grandes agglomérations.
7 agences qui travaillent le samedi seront fermées le 24/10 :
Lille national, Nantes, 2 à Rouen dont celle avenue de Bretagne, Montpellier République, Perpignan Clémenceau et Toulouse Rempart.
Pour le reste des agences, les mesures sont déléguées à la ligne managériale, TT occasionnel ou habituel possible. Pour les CDRS et PGIS, ouverture au TT flexible en complément du TT habituel pour ceux qui risquent d'avoir des difficultés à rejoindre leurs sites.
S'agissant des intempéries, la règle est de faciliter le télétravail. En cas d'alerte orange, c'est du télétravail flexible. Si c'est une alerte rouge, c'est le dispositif du télétravail exceptionnel qui s'applique.

La DRH nous indique que l'état met en place un congé supplémentaire de naissance pour 2 mois.
1 mois payé à 0% par la CPAM sans subrogation et le 2ème mois payé à 60% par la CPAM sans subrogation. Par contre, il y a une perte des prestations de la mutuelle, à payer par soi-même.

Le programme « plurielles » est ouvert depuis 3 ans. Ces programmes continuent et ont vocation à permettre aux salariées à potentiel de développement d'évoluer vers des postes de management, ou autres postes à responsabilités.

Ce programme s'inscrit dans un contexte d'égalité professionnelle au bénéfice du personnel féminin.

8.Vote d'une résolution du CSE concernant les bons Noël adultes 2026

Vote sur une résolution commune
Le principe du bon noël adultes de150 euros est adopté à l'unanimité. Reste à choisir le partenaire.

9.Vote d'une résolution du CSE concernant le projet Rainbow

Cette résolution commune fait part d'une réclamation collective suite aux impacts du projet RAINBOW pour les CDRS. Les élus demandent une prise en compte de ces évolutions d'activités pour les CDRS, une modification de leurs fiches de fonction au vu du volume d'activité lié aux sinistres et une réévaluation de classification
30 votes favorables et 1 abstention (FO)
Résolution adoptée à la grande majorité

10.Point d'activité en présence du Délégué à la Protection des Données et du Responsable de la Sécurité des Systèmes d'Information

Rappel du périmètre DPO
Instruction et traitement des données personnelles dans le respect du RGPG et du contrôle de la CNIL.
Inscription sur le registre des activités des données (prévu par l'article 30 du RGPD)
Validation des données personnelles
Analyse d'impact des données personnelles (AIDP)

S'agissant des indicateurs d'activité (périmètre Groupe)
Projets (dont projets d'IA) : 475 en 2025 et 322 à fin septembre
Contrats : 210 en 2025 et 184 à fin septembre
Campagnes de communication : 402 en 2025 et 279 à fin septembre. 322 saisies DPO pour 2026 ; 90% des suppressions des données concernent des prospects qui ont demandés des devis et qui n'ont pas donné suite.

Prochain CSE : 24 et 25 novembre

Vous avez des questions? Nous les relaierons

Soyez acteurs de votre vie professionnelle en rejoignant ...
...l'UNSA